Nations Unies A/65/L.67

Assemblée générale

Distr. limitée
25 mars 2011
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session
Point 50 de l'ordre du jour
Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace

Arménie, Autriche, Bélarus, Belgique, Brésil, Bulgarie, Chine, Cuba, Égypte, Fédération de Russie, Fidji, Ghana, Hongrie, Inde, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Monténégro, Nicaragua, Ouzbékistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République arabe syrienne, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, Roumanie, Serbie, Slovénie, Tadjikistan, Ukraine, Uruguay, Viet Nam et Zimbabwe : projet de résolution*

Journée internationale du vol spatial habité

L'Assemblée générale,

Profondément convaincue qu'il est de l'intérêt de l'humanité d'encourager et de développer à des fins pacifiques l'exploration et l'utilisation de l'espace, patrimoine de l'humanité tout entière, ainsi que de poursuivre les efforts en vue de faire profiter tous les États des avantages qui en découlent,

Attachant une grande importance à la coopération internationale dans le domaine des activités spatiales pacifiques, pour laquelle il convient que l'Organisation des Nations Unies demeure un point de convergence,

Rappelant que le 12 avril 1961 a été la date du premier vol spatial habité, effectué par Youri Gagarine, citoyen soviétique né en Russie, et *reconnaissant* que cet événement historique a ouvert la voie à l'exploration spatiale pour le bien de l'humanité tout entière,

Saluant le fait que le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique célébrera, à sa cinquante-quatrième session, le cinquantième anniversaire de sa première session et le cinquantième anniversaire du premier vol spatial habité,

* Pour statuer sur le présent projet de résolution, l'Assemblée générale devra reprendre, directement en séance plénière, l'examen du point 50 de l'ordre du jour.

11-27867 (F) 280311 280311

Merci de recycler

1. *Déclare* le 12 avril Journée internationale du vol spatial habité afin que soit célébrée chaque année au niveau international l'entrée de l'humanité dans l'ère spatiale, en réaffirmant le rôle essentiel des sciences et des techniques spatiales dans la réalisation des objectifs du développement durable et l'amélioration du bien-être des États et des peuples, et pour ce qui est de répondre à leur volonté de continuer à réserver l'espace à des fins pacifiques.